

Adapter l'accompagnement à domicile d'un enfant en fonction de son handicap

RS5442 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	42056
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	19/05/2021
Date d'échéance	19/05/2026

Certificateur(s)

IPERIA · SIRET : 40041787900089

Partenaires habilités

162 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 162 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE DU PERSONEL DE MAISON	81119809200033	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE ZOUZOUS APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	85039060000029	Former et organiser l'évaluation
ACDEMES CENTRE DE FORMATION - CFA, SITE DE MOYEMBR	94918476600028	Former et organiser l'évaluation
ADAPECO	79457699100044	Former et organiser l'évaluation
ADG	52004190600048	Former et organiser l'évaluation
ADVANCE COACHING ET FORMATION	80465919100022	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500028	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500598	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500655	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500713	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 162 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5442-adapter-l-accompagnement-a-domicile-d-un-enfant-en-fonction-de-son-handicap/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Afin de soutenir les familles et d'améliorer la qualité de vie de l'enfant en situation de handicap au domicile, l'accompagnement de l'enfant par des salariés qualifiés est indispensable.

L'Assistant maternel / Garde d'enfants peut être sollicité pour accompagner un enfant en situation de handicap dans ses actes de la vie quotidienne, dans ses activités d'éveil et de socialisation afin de contribuer à son développement, à son bien-être et à son autonomie.

Les professionnels éprouvent parfois des difficultés face aux situations complexes que représentent les situations de handicap de l'enfant au domicile. Il s'agit pour eux, non pas d'exercer de nouvelles activités mais de savoir adapter leurs pratiques en fonction des manifestations de la situation de handicap, de réagir avec des gestes professionnels

adaptés aux situations rencontrées.

ils doivent se positionner dans le champ du handicap et collaborer avec toutes les personnes ressources, adapter leur posture professionnelle et ajuster leur communication en fonction des particularités du handicap pour un accompagnement adapté à l'enfant au domicile du particulier employeur ou à leur propre domicile.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Participer à l'élaboration du projet personnalisé de l'enfant en situation de handicap dans le cadre d'un accueil ou d'une garde à domicile en emploi direct,

Collaborer avec les personnes ressources et l'entourage proche de l'enfant en situation de handicap pour la continuité de l'accompagnement,

Accompagner l'enfant en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne afin d'assurer sa sécurité et son bien-être,

Accompagner l'enfant en situation de handicap dans ses activités et dans sa relation aux autres afin de contribuer à son éveil, sa socialisation et son développement.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

1. L'activité d'Assistant Maternel est réglementée et nécessite de posséder un agrément du Président du Conseil Départemental de son département - Loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 (décret n° 2006-1153 du 14 septembre 2006 relatif à l'agrément). La prise en charge de l'enfant à son domicile est soumise à certaines exigences variables d'un département à un autre et peuvent concerner par exemple le droit ou non à donner le bain de l'enfant.

2. Les Gardes d'Enfants, salariés du particulier employeur sont soumis à un cadre réglementaire dans l'exercice de leurs fonctions :

L'aide à la prise de médicaments

Article L313-26 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 21 juillet 2009 n° 2009-879 art 124.

« L'aide à la prise des médicaments peut [...] être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni apprentissage particulier. »

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Ce certificat s'adresse aux professionnels Assistants maternels et Gardes d'enfants souhaitant se spécialiser dans l'accompagnement d'enfant en situation de handicap.

Une expérience professionnelle dans l'accompagnement des enfants est préconisée, le niveau d'étude n'est pas un prérequis obligatoire.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Un membre de l'organisme certificateur et un minima d'une personne qualifiée

Base légale

Date de décision	19/05/2021
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/05/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7546

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

En cours de construction

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5442/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	68
Parcours menés à terme	58
Taux d'achèvement	85 %
Période	11/2022 – 08/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	76
Montant total engagé	107 274 €
Coût moyen par dossier	1 412 €
Durée moyenne	88 h
Période	11/2022 – 04/2026
France compétences	98 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.